

Préambule (Le)

Date d'expertise : 01 octobre 2020

Rue du Grand Puit 47
4040 Herstal

+32 (0) 42 40 59 99

Information générales

Agréé et subsidié par l'AWIPH.

Le préambule s'adresse à toute personne victime d'un accident cérébral et qui présente des troubles persistants.

Le but est de permettre à la personne la reprise d'activité ou d'une formation professionnelle, d'améliorer sa vie sociale et familiale.

Auteur :

Un auditeur officiel AccessAndGo



Audit

Retrouvez ici l'audit détaillé du lieu